



INFORMATIONS FINANCIERES

COMMUNIQUE DU 30/04/2026 – 17h40

RENOUVELLEMENT DE L'ELIGIBILITE PEA-PME DE GERARD PERRIER INDUSTRIE

GERARD PERRIER INDUSTRIE, société spécialisée dans les automatismes et les équipements électriques destinés à l'industrie, confirme son éligibilité en 2026 au PEA-PME précisée par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n° 2014-283).

Y sont éligibles les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou le total de bilan à 2 milliards.

Les actions de GERARD PERRIER INDUSTRIE (Euronext B — FR0000061459 PERR) peuvent donc continuer à être intégrées au sein de comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le Plan d'Epargne en Actions (PEA) traditionnel, à savoir une exonération d'impôts au bout de cinq ans sur les gains (plus-values et dividendes) réalisés. Les gains restent soumis aux prélèvements sociaux.

NYSE EURONEXT Eurolist Compartiment B - ISIN FR0000061459 – PERR

www.gerard-perrier.com